

**Décision n°2014.0258/DC/MSP du 17 décembre 2014 du collège de la Haute Autorité de santé portant adoption de la fiche points clés et solutions, sécurité du patient « Comment réduire les risques associés à la création d'un pneumopéritoine en chirurgie digestive ? »**

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 17 décembre 2014,  
Vu les articles L.161-37 et suivants du code de la sécurité sociale,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

La fiche points clés et solutions, sécurité du patient « Comment réduire les risques associés à la création d'un pneumopéritoine en chirurgie digestive ? » et son rapport d'élaboration, ci-joints, sont adoptés.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée sur le site internet de la Haute Autorité de Santé.

Fait le 17 décembre 2014

Pour le collège :  
*Le président,*  
PR J.-L. HAROUSSEAU  
*signé*